



Mont-Tremblant reconnue ville accessible.

(Mont-Tremblant, le 13 juin 2019) – La Ville de Mont-Tremblant a été reconnue « Ville accessible » par le Regroupement des usagers du transport adapté et collectif de la MRC Rivière-du-Nord (RUTAC) le 29 mai 2019 lors d'une conférence où la Ville a exporté son savoir-faire et partagé son expérience.

Le directeur du Service de l'urbanisme, Louis-Martin Levac, a été invité pour expliquer la démarche de la Ville qui vise à accueillir et à soutenir les personnes en situation de handicap, ainsi qu'à sensibiliser les gens d'affaires du territoire à tendre vers l'accessibilité universelle.

C'est en décembre 2017 que le Conseil municipal a adopté son plan d'action d'accessibilité universelle qui est un outil de référence sur la nature et les interventions que la Ville et la communauté peuvent réaliser pour les personnes en situation de handicap. Depuis, l'équipe de la Ville de Mont-Tremblant a réalisé 80 % des actions inscrites à l'intérieur de ce plan. Il s'agit de penser à l'amélioration de plusieurs traverses piétonnes et de trottoirs, à l'accès universel des édifices municipaux ou encore à la mise en place d'un programme d'une subvention disponible pour les commerces du territoire afin qu'ils soient accessibles à tous.

Rappelons que le plan d'action d'accessibilité universelle a été réalisé à la suite de présentations de l'Association Clair Soleil auprès des membres du conseil et de fonctionnaires. « Cet organisme travaille fort à sensibiliser la population sur l'importance d'offrir l'accessibilité universelle et il était très important pour la Ville d'appuyer leur démarche et leurs efforts », a expliqué M. Levac.

L'organisme RUTAC entend bien prendre modèle sur la Ville de Mont-Tremblant. « Nous soulignons l'engagement continu des membres du conseil à faire de la Ville de Mont-Tremblant une ville inclusive », a souligné Suzanne Chénier, coordonnatrice du Regroupement des usagers du transport adapté et collectif de la MRC Rivière-du-Nord.